

Interpellation d'Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins de Saint-Josse sur « le Wintertime 2022 à Saint-Josse » au Conseil communal du mercredi 14 décembre 2022.

Monsieur l'Echevin

Magali Walter a dit: "Laisse ta lumière briller si intensément que les autres y trouveront leur chemin pour sortir de l'obscurité".

En effet, il y a quelque chose de magique avec les fêtes de fin d'année car elles offrent l'opportunité de terminer l'année en beauté et de passer du temps avec sa famille.

Ainsi, le 10 & 14 décembre dernier, en collaboration avec le Bourgmestre de Saint-Josse, l'Echevine du Tourisme et les associations de commerçants tennodois, vous avez procédé, respectivement, à l'ouverture du Wintertime au Square Armand Steurs, à la Place Rogier et à l'Hôtel communal.

En outre, cette ouverture sera suivie, le 16 décembre prochain, d'une inauguration des chalets de Noël à la Place Saint-Josse.

Je souhaiterais dès lors vous poser les questions suivantes :

- De quelle manière évaluez-vous ces initiatives? Pourriez-vous nous donner un aperçu clair et complet de la plus-value en faveur des commerçants et de la Commune de Saint-Josse?

Je vous remercie pour vos réponses.

Maison des cultures : état des lieux des travaux, programmes à venir, coût opérationnel et subsides ; interpellation introduite par Mme Elodie Cornez, Conseillère communale.

M. le Président,
M. le Bourgmestre,
Mme la Secrétaire communale,

Promise en grande pompe pour le 12 octobre 2019, la maison des cultures est à ce jour toujours en chantier, chantier par ailleurs à l'arrêt depuis plusieurs mois.

En janvier 2021, ce même conseil s'est vu présenter en commission réunie, le projet dans son ensemble par le bureau d'architecture désigné. Un joli projet certes (probablement un peu ambitieux) mais à ce stade, près de deux ans plus tard, loin d'être achevé : Les travaux n'ont pas bougé depuis des mois (comme à de nombreux autres endroits de la commune pour les chantiers communaux), les intérieurs déjà bâtis sont exposés aux éléments avec leurs futures baies non vitrées, la façade côté chaussée de Louvain, présentée comme un joyau retrouvé (ce dont je ne doute pas vu les images présentées à l'époque) est toujours invisible au public, le tout alors que, depuis au moins trois ans, une direction des programmes a été recrutée...

Je ne reviendrai ni sur les péripéties juridiques de ce dossier (j'attends toujours les éléments promis lors d'un conseil précédent qui me permettraient de comprendre comment la commune a pu passer outre les arrêtés d'annulation de la Région des décisions du Collège du 9 juillet 2019 et du Conseil du 28 août 2019) ni sur les coûts exponentiels de ce projet (initialement d'un coût de 366 411,00 EUR en frais d'architecture et de 3.364.643 EUR TVAC pour les travaux, les derniers chiffres en notre possession montrent un coût de 1.080.096,44 EUR en frais d'architecture et près de 11 millions en travaux dont une partie seulement devait être couverte par des subsides régionaux (Contrat de quartier durable Axe Louvain à hauteur de 4.352.565,00 EUR et du programme Politique de la Ville (Phasing in) à hauteur de 850.000,00 EUR pour un montant total de 5.202.565,00 EUR), sachant qu'entre-temps, les coûts ont explosé...

Les choses étant ce qu'elles sont, il est utile que ce projet avance et soit terminé.
Dès lors, pourriez-vous nous expliquer où en est le chantier, le pourquoi de sa mise à l'arrêt prolongée et les délais attendus de fin des travaux ?

Concernant le coût des travaux :

- Quel est l'état actuel des dépenses pour ce projet? quel surcroît de coût est attendu au vu de l'explosion des coûts actuelle ?
- Considérant la durée de vie limitée des subsides dans le cadre des contrats de quartier, quel est le risque de perte de subsides pour ce projet? quel impact sur les finances communales ?

Pourriez-vous par ailleurs nous expliquer quelles ont été les tâches menées par la direction depuis son engagement ?

Enfin, le Collège peut-il nous présenter :

- Un programme des activités à venir dès finalisation des travaux;
- une planification des coûts opérationnels pour la maison des cultures (personnel, fonctionnement et programme / représentations);
- les subsides que la commune compte solliciter pour ce projet.

Cordialement,

Elodie Cornez
Conseillère communale Ecolo-Groen
Rue Traversière 98
1210 Saint-Josse-ten-Noode

Mhadi Malika

Mr le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins (es) conseillers (es)

Je commencerai la présente interpellation faisant suite aux deux interpellations du 24/10/2021 et 24/10/2022 par le dicton « la vérité sort de la bouche des enfants »

En effet

-Au vu des réponses apportées par le Collège suite à mes deux interpellations au sujet de l'importance des enjeux liés aux cours de récréation en termes d'infrastructures, du bien-être de l'enfant, d'apprentissage et du vivre ensemble.

-Au vu des témoignages des élèves de l'école primaire Joseph Delclef de Saint Josse sur l'état des toilettes de leur école et les problèmes qui y sont liés: l'hygiène, infrastructure (vétusté, manque d'équipements), encadrement et la qualité du temps passé pendant la récréation. Plusieurs éléments ont été énumérés par les élèves révélant ainsi la mauvaise gestion de ces lieux qui pousse quelques enfants à se retenir d'aller aux toilettes pour s'hydrater ou satisfaire leurs besoins entraînant ainsi des conséquences néfastes sur leur santé: déshydratation, incontinence, constipation, infection urinaire, trouble de concentration en classe. ...

<https://lacode.be/projet/a-voix-haute/>

Il nous semble donc particulièrement pertinent d'attirer votre attention sur les différentes difficultés évoquées par les enfants de l'école primaire Joseph delclef quant à l'utilisation des toilettes de leur école, afin de relever l'importance que peut prendre une gestion adaptée et respectée de ces lieux dans la prévention de l'hygiène, du bien-être, de la santé, du respect de soi et l'autre et du vivre ensemble.

En outre et depuis 2012, en Wallonie et à Bruxelles, le fonds BYX (géré par la fondation Roi Baudouin), lance chaque année un appel à projet « Ne tournons pas autour du pot ». Ce projet soutient les écoles fondamentales de la Fédération Wallonie Bruxelles qui s'engagent à améliorer l'état, l'accès et la gestion de leurs sanitaires en concertation avec les élèves et en impliquant l'ensemble des acteurs de l'école afin de construire collectivement un projet pédagogique basé sur le respect de tous (tes). Chaque projet retenu sera soutenu à hauteur de 5000 euros maximum.

Mr le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins (es) et Conseillers es, Ne tournons pas autour du pot, la rénovation de toutes les toilettes de nos écoles est possible!

Dès lors

1/j'aimerais savoir si le Collège a l'intention d'encourager le dépôt de dossiers auprès du fonds BYX afin de bénéficier des ces moyens financiers pour rénover les toilettes de nos écoles primaires?

2/Si oui ? Comment comptez- vous relayer l'information ?

3/Comment comptez-vous accompagner et sensibiliser tous ces moyens humains impliqués dans ce projet de rénovation des sanitaires scolaires ?

4/ l'appel à projet destiné aux écoles secondaires démarrera le le 17/01/2023. Allez-vous encourager l'établissement au dépôt du dossier?

Je vous remercie